



**RETRAITÉS  
SEINE-ET-MARNE**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# INACCEPTABLE REVALORISATION DES PENSIONS RETRAITES 2019 - 2020 !

Septembre Octobre 2018

## ***La Cfdt-Retraitées 77 demande une indexation des pensions qui garantisse le maintien du niveau de vie des retraités !***

Avec les mesures gouvernementales annoncées dans le cadre de la préparation budgétaire 2019, nombre de retraités vont subir un prolongement de la perte de leur pouvoir d'achat.

**En effet, le gouvernement a annoncé fin août que les pensions de retraites pour les années 2019 et 2020 ne seraient revalorisées que de +0,3%.**

### **C'EST INACCEPTABLE !**

**Ceci démontre que le gouvernement désindexe les pensions du coût de la vie !**

Cela aura pour conséquence une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour nombre de retraités ! Ceci avec une hausse probable des prix attendue à +2% d'inflation en 2019 et 2020 !

### **C'EST INTOLERABLE !**

Les retraités ont déjà subi une perte du pouvoir d'achat depuis plusieurs années pour un bon nombre d'entre eux. En particulier en 2018 avec le blocage des pensions, le gouvernement E. Philippe ayant décidé le **report des revalorisations prévues fin 2017**.

Cette perte de pouvoir d'achat est accentuée par **la hausse inéquitable de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) : +1,7% sur les pensions perçues en 2018 et au-delà** pour la plupart des retraités.

**Si la Cfdt-Retraitées défend la CSG**, par contre, elle dénonce l'absence de contrepartie.

De plus, elle condamne l'autre mesure que **les retraités du privé sont les seuls à subir, à savoir un prélèvement de 1 % au titre de la maladie sur les retraites complémentaires** (Arrco, Agirc, Ircantec).

## **TOUT CELA C'EST UN VERITABLE MEPRIS VIS-A-VIS DE LA SITUATION REELLE DES RETRAITES !**

**C'est pour cela que la Cfdt-Retraitées Seine-et-Marne dit stop !**

Les pensions de retraite ne sont pas des aides sociales : ce sont des droits acquis par des cotisations payées tout au long de la vie professionnelle.

C'est pour cela que la **Cfdt-Retraitées au plan national défend une**

**priorité revendicative : obtenir, pour une carrière complète, un minimum de pension égal au SMIC net (pension de base + retraite complémentaire).**

**La CFDT-Retraités s'insurge contre :**

- l'érosion du niveau de vie des retraités.
- **La hausse de la CSG sans contrepartie. Elle renouvelle sa demande de compensations.**

**La CFDT-Retraités revendique :**

- une réelle association des retraités aux effets de la croissance ainsi que leur reconnaissance !
- **La revalorisation des basses pensions :**
- **La suppression de la cotisation spécifique de 1% sur les pensions des retraites complémentaires**
- **une revalorisation dès 2018 des retraites au moins conforme à la hausse des prix.**
- **Une nouvelle indexation des pensions sur les salaires qui garantisse le maintien du niveau de vie des retraités niveau de vie des retraités.**

Dès la création de la **CSG** en 1991, la CFDT a soutenu cette démarche de clarification consistant à :

- réserver les cotisations aux prestations dites contributives (retraite et chômage principalement), proportionnelles aux salaires perçus
- et assurer le financement des prestations universelles (maladie, famille) et de solidarité (exclusion) par une contribution assise sur l'ensemble des revenus.

Positions de la CFDT [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr) :

- Pour les risques contributifs : vieillesse, chômage, accidents du travail, maladies professionnelles.

Il faut opérer une mutualisation entre les salariés pour assurer un revenu de remplacement, par des cotisations assises sur le revenu du travail. L'impôt ne doit financer que les éléments de solidarité.

- Pour les risques à prestations universelles : maladie, famille, dépendance.

Le recours à l'impôt doit être privilégié via un transfert partiel des cotisations patronales maladie et famille vers la CSG, tout en maintenant le pouvoir d'achat des salariés.

- Pour faire face à la hausse inéluctable des dépenses de santé, il faut envisager, en parallèle de la réorganisation du système de soins, d'accroître le taux de la CSG.

***Cfdt-Retraités, J'adhère pour AGIR et Construire de nouvelles garanties pour les retraités !***

**LA CFDT-RETRAITES AGIT AU QUOTIDIEN POUR LE RESPECT DE CHACUN. AUJOURD'HUI, J'ADHERE :**

**NOM-PRENOM :**

**ADRESSE PERSONNELLE :**

**E-MAIL :**

**TELEPHONE :**

**COUPON A RETOURNER A L'UTR CFDT 77 15 RUE PAJOL 77000 - MELUN  
SEINEETMARNE@RETRAITES.CFDT.FR OU J'ADHERE EN LIGNE WWW.CFDT.FR**

**Union Territoriale des Retraités CFDT de Seine et Marne 15 rue Pajol 77000 - MELUN  
[seineetmarne@retraites.cfdt.fr](mailto:seineetmarne@retraites.cfdt.fr) Tel 01 60 59 06 60 - 06 74 76 35 14**

***Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique.***